

# CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

DIRECTION  
DES FINANCES  
DEPARTEMENTALES

Conseil départemental

Rapport du Président

N° POSACTES : 257665

**Objet : Comptes administratifs 2018 des instructions M52, M4, M43 :  
détermination et affectation des résultats.**

---

Mesdames, Messieurs,

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'Assemblée Départementale :

- le compte administratif pour l'exercice 2018 du budget principal et des différents budgets annexes,
- le bilan des acquisitions et cessions immobilières,
- les actions de formation des élus.

Il retrace les réalisations en dépenses et recettes et renseigne sur l'état des reports, les résultats de clôture et l'affectation des résultats pour l'ensemble des budgets du Département relevant de différentes instructions comptables.

Afin de faciliter la lecture des documents budgétaires, divers tableaux retraçant la détermination des résultats et l'affectation du résultat vous sont présentés.

## **I – COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

### **A – BUDGETS RELEVANT DE L'INSTRUCTION M52 DES DEPARTEMENTS**

#### **1 – BUDGET PRINCIPAL**

Les écritures passées sur le Budget Principal au cours de l'exercice 2018 ont généré un résultat global cumulé de 206 761 991,89 € dont :

- un résultat de fonctionnement de 201 890 481,09 €,
- un résultat d'investissement de 4 871 510,80 €.

Le tableau suivant permet de connaître avec précision les résultats comptables 2018 du Budget Principal.

	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Reprise résultat antérieur</b>	137 081 885,69	- 27 412 155,26	109 669 730,43
<b>Recettes de l'exercice</b>	1 505 117 590,75	344 236 629,52	1 849 354 220,27
<b>Dépenses de l'exercice</b>	1 440 308 995,35	311 952 963,46	1 752 261 958,81
<b>Résultats de l'année</b>	64 808 595,40	32 283 666,06	97 092 261,46
<b>Résultats bruts *</b>	201 890 481,09	4 871 510,80	206 761 991,89
<b>Affectation aux résultats</b>	- 75 802 092,70	75 802 092,70	0,00
<b>Reports de dépenses d'investissement</b>		112 440 235,68	112 440 235,68
<b>Reports de recettes d'investissement</b>		64 232 506,27	64 232 506,27
<b>Résultats nets à reprendre</b>	126 088 388,39	32 465 874,09	158 554 262,48

## 2 – BUDGET RESTAURATION

L'exécution sur 2018 du budget de la Restauration fait apparaître un solde de – 45 353,62 € dont :

- un résultat de fonctionnement de - 45 353,62 €,
- un résultat d'investissement de 0,00 €.

	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Reprise résultat antérieur</b>	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes de l'exercice</b>	1 152 709,58	0,00	1 152 709,58
<b>Dépenses de l'exercice</b>	1 198 063,20	0,00	1 198 063,20
<b>Résultats de l'année</b>	- 45 353,62	0,00	- 45 353,62
<b>Résultats bruts</b>	- 45 353,62	0,00	- 45 353,62
<b>Affectation aux résultats</b>	0,00	0,00	0,00
<b>Reports de dépenses d'investissement</b>		0,00	0,00
<b>Reports de recettes d'investissement</b>		0,00	0,00
<b>Résultats nets à reprendre</b>	- 45 353,62	0,00	- 45 353,62

### 3 – BUDGET CITE ROGUET

L'exécution sur 2018 du budget de la Cité Roguet fait apparaître un solde de 466 536,65 € dont :

- un résultat de fonctionnement de 466 536,65 €,
- un résultat d'investissement de 0,00 €.

	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Reprise résultat antérieur</b>	217 805,05	-241 881,78	-24 076,73
<b>Recettes de l'exercice</b>	1 904 809,61	1 331 928,03	3 236 737,64
<b>Dépenses de l'exercice</b>	1 656 078,01	1 090 046,25	2 746 124,26
<b>Résultats de l'année</b>	248 731,60	241 881,78	490 613,38
<b>Résultats bruts</b>	466 536,65	0,00	466 536,65
<b>Affectation aux résultats</b>	-1 886,84	1 886,84	0,00
<b>Reports de dépenses d'investissement</b>		1 886,84	1 886,84
<b>Reports de recettes d'investissement</b>		0,00	0,00
<b>Résultats nets à reprendre</b>	464 649,81	0,00	464 649,81

#### 4 – BUDGET PARC TECHNIQUE

Le résultat de clôture de ce budget est arrêté à la somme de 2 908 990,28 € dont :

- un résultat de fonctionnement de - 1 114 922,76 €,
- un résultat d'investissement de 4 023 913,04 €.

	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Reprise résultat antérieur</b>	604 221,37	2 615 958,25	3 220 179,62
<b>Recettes de l'exercice</b>	18 053 831,69	3 489 578,40	21 543 410,09
<b>Dépenses de l'exercice</b>	19 772 975,82	2 081 623,61	21 854 599,43
<b>Résultats de l'année</b>	-1 719 144,13	1 407 954,79	-311 189,34
<b>Résultats bruts</b>	-1 114 922,76	4 023 913,04	2 908 990,28
<b>Affectation aux résultats</b>	0,00	0,00	0,00
<b>Reports de dépenses d'investissement</b>		3 495 702,94	3 495 702,94
<b>Reports de recettes d'investissement</b>		0,00	0,00
<b>Résultats nets</b>	-1 114 922,76	528 210,10	-586 712,66

## 5 – BUDGET LABORATOIRE DES ROUTES DEPARTEMENTALES

Le résultat de clôture de ce budget est arrêté à la somme de 44 815,77 € dont :

- un résultat de fonctionnement de 0,00 €,
- un résultat d'investissement de 44 815,77 €.

	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Reprise résultat antérieur</b>	0,00	88 579,04	88 579,04
<b>Recettes de l'exercice</b>	413 062,17	52 106,87	465 169,04
<b>Dépenses de l'exercice</b>	413 062,17	95 870,14	508 932,31
<b>Résultats de l'année</b>	0,00	-43 763,27	-43 763,27
<b>Résultats bruts</b>	0,00	44 815,77	44 815,77
<b>Affectation aux résultats</b>	0,00	0,00	0,00
<b>Reports de dépenses d'investissement</b>		12 513,87	12 513,87
<b>Reports de recettes d'investissement</b>		0,00	0,00
<b>Résultats nets</b>	0,00	32 301,90	32 301,90

\*\*\*

B – BUDGETS REGIS PAR L'INSTRUCTION M4 DES SERVICES PUBLICS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

1 – BUDGET PEPINIERE

Le résultat de clôture de ce budget est arrêté à la somme de 35 197,04 € dont :

- un résultat d'exploitation de 0,00 €,
- un résultat d'investissement de 35 197,04 €.

	<b>Exploitation</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Reprise résultat antérieur</b>	0,00	4 314,51	4 314,51
<b>Recettes de l'exercice</b>	562 712,18	50 944,03	613 656,21
<b>Dépenses de l'exercice</b>	562 712,18	20 061,50	582 773,68
<b>Résultats de l'année</b>	0,00	30 882,53	30 882,53
<b>Résultats bruts</b>	0,00	35 197,04	35 197,04
<b>Affectation aux résultats</b>	0,00	0,00	0,00
<b>Reports de dépenses d'investissement</b>		2 802,60	2 802,60
<b>Reports de recettes d'investissement</b>			0,00
<b>Résultats nets à reprendre</b>	0,00	32 394,44	32 394,44

2 – BUDGET DU LABORATOIRE DEPARTEMENTAL 31 – EAU

Il ressort du tableau ci-dessous un résultat global de 12 300 547,42 € dont :

- un résultat d'exploitation de 9 068 280,37 €,
- un résultat d'investissement de 3 232 267,05 €.

	<b>Exploitation</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Reprise résultat antérieur</b>	9 272 322,83	3 502 138,14	12 774 460,97
<b>Recettes de l'exercice</b>	6 475 840,77	716 839,37	7 192 680,14
<b>Dépenses de l'exercice</b>	6 679 883,23	986 710,46	7 666 593,69
<b>Résultats de l'année</b>	-204 042,46	-269 871,09	-473 913,55
<b>Résultats bruts</b>	9 068 280,37	3 232 267,05	12 300 547,42
<b>Affectation aux résultats</b>			0,00
<b>Reports de dépenses d'investissement</b>		488 352,27	488 352,27
<b>Reports de recettes d'investissement</b>			0,00
<b>Résultats nets à reprendre</b>	9 068 280,37	2 743 914,78	11 812 195,15

### 3 – BUDGET DU LABORATOIRE DEPARTEMENTAL 31 – VETERINAIRE

Le résultat global du budget du Laboratoire Départemental 31 – Vétérinaire pour 2018 est égal à 420 901,72 € et réparti comme suit :

- un résultat d'exploitation de 115 244,74 €,
- un résultat d'investissement de 305 656,98 €.

	<b>Exploitation</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Reprise résultat antérieur</b>	15 797,01	317 329,44	333 126,45
<b>Recettes de l'exercice</b>	3 846 475,83	259 003,65	4 105 479,48
<b>Dépenses de l'exercice</b>	3 747 028,10	270 676,11	4 017 704,21
<b>Résultats de l'année</b>	99 447,73	-11 672,46	87 775,27
<b>Résultats bruts</b>	115 244,74	305 656,98	420 901,72
<b>Affectation aux résultats</b>		0,00	0,00
<b>Reports de dépenses d'investissement</b>		0,00	0,00
<b>Reports de recettes d'investissement</b>			0,00
<b>Résultats nets à reprendre</b>	115 244,74	305 656,98	420 901,72

## C – BUDGET REGI PAR L'INSTRUCTION M43 DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DE TRANSPORT DE PERSONNES

### BUDGET DES TRANSPORTS INTERURBAINS

Le résultat de clôture de ce budget est arrêté à la somme de 3 330 645,67 € dont :

- un résultat d'exploitation de 0,00 €,
- un résultat d'investissement de 3 330 645,67 €.

	<b>Exploitation</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Reprise résultat antérieur</b>	0,00	2 967 954,00	2 967 954,00
<b>Recettes de l'exercice</b>	23 232 380,37	920 685,54	24 153 065,91
<b>Dépenses de l'exercice</b>	23 232 380,37	557 993,87	23 790 374,24
<b>Résultats de l'année</b>	0,00	362 691,67	362 691,67
<b>Résultats bruts</b>	0,00	3 330 645,67	3 330 645,67
<b>Affectation aux résultats</b>		0	0,00
<b>Reports de dépenses d'investissement</b>		800 572,37	800 572,37
<b>Reports de recettes d'investissement</b>			0,00
<b>Résultats nets à reprendre</b>	0,00	2 530 073,30	2 530 073,30

## II – BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES

L'article 3213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que, dans le cadre de l'approbation du compte administratif, les collectivités territoriales doivent délibérer tous les ans sur le bilan de leurs acquisitions et cessions immobilières, c'est-à-dire sur les acquisitions et cessions d'immeubles bâtis ou non bâtis, et sur la constitution de droits réels immobiliers.

Les 40 acquisitions immobilières ont, en 2018, reflété les engagements pris par notre collectivité dans le cadre des programmations annuelles ou pluriannuelles, et indispensables à la réalisation de projets départementaux dans des domaines aussi variés que la voirie et l'action sociale.

Les 31 cessions immobilières concernent, pour l'essentiel, la vente de délaissés de voirie et s'inscrivent dans une gestion maîtrisée et optimale des biens départementaux.

66 actes administratifs ont été établis par les agents de notre collectivité tandis que les 5 actes restants constituent des actes notariés.

Les opérations de voirie importantes en ce qui concerne leur impact sur l'environnement ou la situation financière, ainsi que celles rencontrant l'opposition d'un ou plusieurs propriétaires, ont fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique, les opérations plus modestes étant traitées à l'amiable.

Le montant des transactions est établi par référence au marché des transactions locales et momentanées, portant sur des biens comparables en quantité et en qualité. Pour toutes les acquisitions ayant dépassé 180 000 € ainsi que pour toutes les cessions, l'avis de France Domaine a été demandé.

Dans le cas particulier des expropriations par voie d'utilité publique, et à défaut d'accord amiable, le montant de la transaction est fixé par Monsieur le Juge de l'Expropriation.

Les négociations menées en 2018 ont cependant permis de réaliser 10 acquisitions à un euro.

### **1) Acquisitions concernant la voirie**

36 acquisitions d'un montant total de 285 000 € ont été réalisées, dont 2 par ordonnances, le montant des dépenses de fonctionnement s'élève à 14 000 € :

a) 31 transferts de propriété ont concerné 20 opérations traitées à l'amiable parmi lesquelles :

- 14 acquisitions onéreuses auprès de personnes privées,
- 9 acquisitions à 1 € dont 5 avec des personnes privées et 4 avec des personnes publiques,
- 7 acquisitions gratuites auprès de personnes publiques,
- 1 acte notarié.

b) 5 transferts de propriété dans le cadre de 3 opérations déclarées d'utilité publique se sont déroulés par accord amiable ou par voie d'expropriation :

- 2 actes notariés,
- 2 par ordonnance,
- 1 jugement valant transfert de propriété.

Indépendamment des transferts, 2 jugements ne valant pas transfert de propriété ont été rendus en 2018 concernant des ordonnances publiées en 2017.

### **2) Cessions concernant la voirie**

21 cessions ont été réalisées en 2018.

Il s'agit de cessions de parcelles constituant des dépendances du Domaine Routier au profit de tiers et de personnes publiques et qui ne présentent plus d'intérêt pour la voirie départementale. 3 au profit d'une commune, 2 au profit d'une Communauté de communes et 16 avec des particuliers ou des sociétés.

19 d'entre elles ont permis une recette de 1 151 208 € en 2018 augmentée d'un montant de 186 538 € lié à des recettes perçues en 2018 concernant 8 actes signés en 2017, soit un total de 1 337 746 €, auquel il faudra rajouter le montant de remboursement de la Contribution de Sécurité Immobilière (CSI) et de droit de mutation pour un total de 2 713 €. Le total des recettes encaissées pour 2018 s'élève à 1 340 459 €.

### **3) Acquisitions, cessions et constitutions de servitudes liées au patrimoine bâti**

a) Acquisition :

Pour l'année 2018, il a été procédé à l'acquisition d'une parcelle en vue de la construction du nouveau centre d'exploitation de MAUREVILLE (1€) et d'un ensemble immobilier bâti à NAILLOUX (230 000€) pour les besoins de la direction des routes.

1 parcelle a été acquise auprès de la Commune de LEGUEVIN nécessaire à la sécurisation du parvis du collège situé sur cette Commune (1€).

Enfin, 8 places de stationnement ont été achetées à Oppidéa dans le cadre d'un acte d'échange sans soulte pour les besoins de la Maison des Solidarités (MDS) d'Empalot.

Le total des acquisitions s'élève à 230 002 €.

**b) Cessions :**

10 cessions ont été réalisées en 2018 pour un montant de 1 105 453 €.

Il s'agit de 6 cessions de biens bâtis et de lots de copropriété et de 4 cessions de parcelles qui ne présentent plus d'intérêt pour les besoins du Département : 4 au profit de communes, 1 au profit de Communautés de communes, 1 au profit de la Région Occitanie et 4 au profit de sociétés, de particuliers ou d'associations.

**c) Constitution de servitude :**

4 servitudes ont été établies au profit de personnes morales.

**d) Parc des classes mobiles :**

8 préfabriqués de plus de 10 ans d'âge ont été transférés à titre gratuit à 8 Communes.

**4) Gestion des baux et des conventions**

1 prise à bail pour les besoins de la Direction Territoriale des Solidarités (DTS) de Borderouge (loyer annuel 88 908 € TTC) et 1 renouvellement du bail consenti à l'Etat pour les besoins de la paierie départementale (loyer annuel de 111 300€ TTC).

1 résiliation de bail pour la MDS de Bellefontaine, suite à la rénovation de ses locaux.

**5) Remaniements cadastraux**

5 remaniements initiés par le Cadastre. 2 ont été terminés en 2018, Ces remaniements n'ont aucune incidence financière pour le Département.

**6) Evaluation foncière parcelles non bâties de plus de 1 000 m<sup>2</sup>**

L'évaluation foncière des parcelles non bâties de plus de 1000 m<sup>2</sup> a concerné 550 terrains sans donner lieu à des transferts de propriété. Elle permettra de proposer à la vente certains terrains ou de les proposer pour une autre gestion. Elles ont été évaluées par repérage cartographique et études de terrain ainsi que par des recherches sur différents documents (PLU, valeurs foncières).

**7) Affectation de parcelles au domaine public routier**

De nombreuses parcelles servant d'assise foncière aux voies départementales n'ont pas été affectées au domaine public routier et relèvent toujours du domaine privé départemental.

En lien avec les services du cadastre, des opérations de récolement ont été engagées afin d'identifier ces parcelles.

En 2018, 45 opérations ont été clôturées et 521 parcelles ont été traitées au cours de cette année par les agents, permettant le transfert de parcelles dans le domaine public routier ainsi qu'une mise à jour de la base cadastrale des propriétés privées du Département.

Ces opérations n'ont aucune incidence financière pour le Département.

**III – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS**

Conformément à l'article L 3123-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, vous trouverez annexé au présent rapport un tableau récapitulatif des actions de formation des élus financées par le Conseil départemental en 2018.

\*\*\*

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

**Signé**  
**Georges MÉRIC**  
Président du Conseil départemental

*Annexes au rapport : Tableau récapitulatif des actions de formation des élus  
Rapport financier 2018*